

INFORMATIONS FUTURS ELEVES DE SECONDE

RENTREE DES CLASSES

La rentrée des classes aura lieu le **lundi 1^{er} septembre 2025 à 8 heures**.
Une circulaire de rentrée sera envoyée la semaine précédant cette dernière.

Chaque élève doit fournir pour la rentrée la copie d'une **pièce d'identité officielle** (carte nationale d'identité ou passeport) dont la date de validité court au minimum jusqu'au 15 juillet 2028 (baccalauréat).

Les élèves de plus de 16 ans doivent également nous fournir une attestation de recensement. Le recensement des jeunes de plus de 16 ans en mairie est en effet obligatoire.

PASS'REGION JEUNES



- Vous devez faire la demande sur : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion> en indiquant bien le lycée d'affectation : Sainte-Marie Lyon, montée Saint-Barthélemy, Lyon 5^{ème} (c'est notre site administratif).
- La carte procure de nombreux avantages. Elle est valable durant tout le cursus de l'élève et il ne faut donc pas la jeter, car elle se recharge chaque année.
- Le « PASS'Région » est personnel et nominatif : les droits ne peuvent pas être cédés.

OPTIONS

Les familles reçoivent le lien vers un formulaire qui leur permet de confirmer les options que leur enfant veut suivre.
Merci de le compléter avant le lundi 7 juillet.

L'option « Anglais plus » existe en seconde et en première, mais pas en terminale.

La formation « Cambridge » est payante (cours, inscription à l'examen et manuel). Elle peut être choisie chaque année. Nous prévoyons le nombre de groupes en fonction des pré-inscriptions. Les engagements définitifs se feront à la rentrée.

LECTURES D'ETE OBLIGATOIRES

Pour la rentrée 2025, les élèves doivent **obligatoirement** avoir lu **deux** œuvres de **deux** auteurs différents dans la liste ci-dessous.

Une évaluation de lecture dans le cadre du cours de français aura lieu à la rentrée de septembre.

- BALZAC H., *Le Père Goriot* ou *Les Illusions perdues*
- MAUPASSANT G., *Bel-Ami*
- ZOLA E., *Au bonheur des dames* ou *Germinal*
- CAMUS A., *La Peste*
- GARY R., *La Vie devant soi* ou *La Promesse de l'aube*
- GIONO J., *Le Hussard sur le toit*

Afin de pouvoir rendre compte au mieux de ces lectures, il est demandé aux élèves d'en garder une trace écrite (événements, péripéties, personnages, thèmes développés, etc.).

FOURNITURES SCOLAIRES

Tous les élèves doivent disposer d'une **blouse blanche** en coton pour les Travaux Pratiques de SVT et de Physique-Chimie.

Les élèves doivent également posséder une **calculatrice** avec écran graphique et programmation d'algorithmes, pour les cours de mathématiques notamment.

Nous conseillons la calculatrice **CASIO-GRAPH 35+EII** (si possible la nouvelle version avec Python).

Les professeurs de mathématiques ont étudié la possibilité d'effectuer un achat groupé. Celui-ci permet d'obtenir un tarif préférentiel, inférieur à ceux pratiqués par la grande distribution (50€ contre 60€ à 65€).

Vous pouvez participer à cet achat de groupe en le signalant lors de la saisie du formulaire relatif aux options de seconde.

Petites fournitures :

- normographe pour les cartes de géographie,
- règle graduée,
- boîte de crayons de couleur,
- un feutre pointe fine noire (5 mm) et un feutre pointe fine bleue (5 mm) pour la géographie,
- deux cahiers grands carreaux (Seyes) 24 x 32 cm (H-G),
- copies simples et doubles grands carreaux (Seyes).

D'autres fournitures seront éventuellement demandées à la rentrée par les différents professeurs.

Document et équipements à prévoir pour la rentrée en EPS :

- Merci de rapporter le document suivant le jour de la rentrée : attestation sur l'honneur (« Attestation de savoir nager 25 mètres et de s'immerger », en dernière page de ce courrier) complétée et signée.
- Nous vous conseillons d'anticiper dès maintenant la tenue de sport pour chaque activité :
 - **Voile :**
 - sac de sport,
 - combinaison néoprène ou « shorty » néoprène,
 - short pour protéger sa combinaison,
 - « K-way »,
 - chaussettes ou bottillons de voile ou bien de vieilles baskets fermées,
 - selon les conditions climatiques : gants, bonnet, polaire ou casquette, lunettes avec cordons, crème solaire,
 - serviette,
 - sous-vêtements de rechange,
 - grand sac plastique pour les affaires mouillées.
 - **Demi-fond, musculation et tennis de table**
 - baskets de type running,
 - short ou survêtement de sport,
 - gourde,
 - protections contre le froid (pour les activités extérieures) : gants, bonnet.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS) - ASSOCIATION SPORTIVE

« Menus » de seconde en EPS

- demi-fond,
- voile,
- musculation,
- tennis de table,
- basket-ball.

Association sportive (AS)

En complément de l'EPS, les lycéens pourront découvrir, s'initier ou bien approfondir certaines activités sur le temps de l'AS. Les inscriptions se feront dès la rentrée. Des informations complémentaires seront communiquées aux élèves.

- AS voile : tous les mercredis de 13 heures à 16 heures à la base nautique du Grand Large de Meyzieu sur dériveurs et/ou catamarans. Prévoir un équipement identique à celui demandé en EPS.
- AS plongée sous-marine : le mercredi de 13 heures à 15 heures dans la fosse de la piscine *Les Vagues* de Meyzieu. Tous les équipements de plongée sont fournis. Nombre de séances à déterminer en fonction du nombre d'inscrits et du type de validation (niveau 1 et/ou niveau 2).
- AS Cross/Course à pied : le jeudi ou le vendredi de 11 heures 55 à 13 heures 10.
- Activités sportives extra-scolaires : Nous proposerons également aux élèves intéressés de s'entraîner et de participer à certains évènements sportifs au cours de l'année dans l'agglomération lyonnaise (*Run in Lyon, Lyon Urban Trail, ...*). Informations à venir.

SESSIONS DE PRE-RENTREE

Nous proposons aux élèves et à leurs familles des sessions de pré-rentrée en français et/ou en mathématiques. Elle se dérouleront sur quatre jours, à raison de 2 heures par jour et par matière, du lundi 25 au jeudi 28 août. Du travail sera donné d'un jour sur l'autre aux élèves.
Le coût de chaque session est de 80€.

Vous pouvez demander à participer à une ou deux sessions par l'intermédiaire du questionnaire relatif aux options de seconde.

Nous vous indiquerons les horaires durant l'été, en fonction du nombre de demandes reçues.

Philippe REVELLO, préfet de seconde, Didier TOURRETTE, directeur du site

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

.....

atteste que mon enfant

.....

né(e) le : à

inscrit en classe de seconde pour l'année 2025-2026, a la capacité de nager vingt-cinq mètres et de s'immerger.

Fait pour valoir ce que de droit,

Date et signature :